



**CABINET
PEYRELONGUE**

Sélection immobilière



HONORAIRES DE TRANSACTIONS

PRIX EXPRIMES TTC

Au 13 avril 2017

VENTE DE BIENS

Honoraires à la charge du vendeur exprimé en % du prix total.
(Conformément à la réglementation loi « Alur »)

LA PRESTATION EXIGE UN MANDAT DE VENTE SIMPLE OU EXCLUSIF (2)

VENTES APPARTEMENTS (Ou biens avec copropriété):

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC (1)(2)
Jusqu'à 140.000 €	6,50 %
De 140.001 € à 160.000 €	6,20 %
DE 160.001 € à 180.000 €	5,90 %
De 180.000 € à 250.000 €	5,35 %
Au-delà de 250.000 €	4,90 %

VENTES MAISONS / VILLAS / ECHOPPES (Sans copropriété) :

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC (1)(2)
Jusqu'à 170.000 €	6,20 %
De 170.001 € à 200.000 €	6,00 %
De 200.001 € à 260.000 €	5,65 %
De 260.001 € à 320.000 €	5,15 %
De 320.001 € à 400.000 €	4,95 %
Au-delà de 400.001 €	4,15 %

VENTES IMMEUBLES DE RAPPORTS (clients personnes physiques non professionnels)

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC (1)(2)
Jusqu'à 200.000 €	6,95 %
De 200.000 € à 350.000 €	6,65 %
De 350.001 € à 500.000 €	5,95 %
Au-delà de 500.001 €	4,95 %

VENTES DE TERRAINS A BATIR :

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC (1)(2)
Tous montants	13.000 € Forfaitaires

AUTRES PRESTATIONS de VENTE :

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC (1)(2)
GARAGES, BOX, STATIONNEMENT	3.500 € 1er lot (1990 € lots suiv. maxi 4 lots)
AVIS DE VALEUR	Simplifié 69 € / Dossier détaillé 149 €

(1) TVA en vigueur : 20 %.

(2) Une remise commerciale de 05 % minimum sera appliquée sur un mandat exclusif, à apprécier de gré à gré, selon la complexité de la mission.

CABINET PEYRELONGUE
SARL au capital de 2.000 €
TVA intracom. FR 10 824245245
RCP : MMA 120 137 405
Transaction sur immeubles et fonds de commerce

Sélection Immobilière
RCS Bordeaux 824 245 245 000 17
CPI 3301 2017 000 016 027
Garantie Financière 120.000 € : GALIAN B 71010396
Non détention de fonds